



# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

## Procès-Verbal n° 13

Réunion du :	<b>Mardi 31 JANVIER 2023</b>
Présidence :	<b>M. Gérard IVORA</b>
Secrétaire :	<b>M. Antoine MANCINO</b>
Présents :	<b>MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO</b>

### CORRESPONDANCES :

#### Ligue Méditerranée :

LMF Terrains le 26 Janvier 2023 : Classement éclairage Stade G. Lanrière de Saint Mandrier : noté

LMF Terrains le 26 Janvier 2023 : Classement éclairage Stade du Vabre de Brignoles : noté

LFA FAFA le 27 Janvier 2023 : Webinaire « FAFA Emploi » : noté

LFA FAFA le 27 Janvier 2023 : Accord FAFA Stade de la Verrerie de Rocbaron : noté

LMF FAFA le 30 Janvier 2023 : Diaporama « FAFA/ANS Terrains 5000 » : noté

#### Divers :

Mairie de HYERES le 24 Janvier 2023 : Demande classement éclairage Stade G. Robert : noté

JS SEYNOISE FUTSAL le 24 Janvier 2023 : Demande renseignement sur FAFA Futsal : noté

Mairie de HYERES le 25 Janvier 2023 : Test classement éclairage Stade G. Robert : noté

ESTEREL CLUB le 27 Janvier 2023 : Travaux Stade des Manons de Les Adrets de l'Esterel : noté

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION le 27 Janvier 2023 : Stade des Manons de Les Adrets de l'Esterel : noté

EC Architectes le 28 Janvier 2023 : Plans des vestiaires du Stade P. Rocofort de Cuers : noté

M.COMBES arbitre le 30 Janvier 2023 : Stade G. Rouvier des Arcs sur Argens : noté

Mairie de PIERREFEU le 12 Janvier 2023 : Demande FAFA Stade L. Gaffre : noté

M. KUBACKI, Délégué le 30 Janvier 2023 : Stade E. Bernard de Vidauban : noté

Mairie de BRIGNOLES le 30 Janvier 2023 : Eclairage Stade du Vabre : noté

### COURRIERS ENVOYES :

#### Divers :

Mairie de BRIGNOLES le 30 Janvier 2023 : Renseignements clos à vue,

CLUB ESTEREL le 30 Janvier 2023 : Demande classement Stade des Manons des Adrets de l'Esterel,

ESTEREL COTE D'AZUR AGGLOMERATION le 30 Janvier 2023 : Stade des Manons de Les Adrets de l'Esterel :

DPVA le 30 Janvier 2023 : Stade G. Rouvier des Arcs et stade E. Bernard de Vidauban

« Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.

Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisées pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.



## District du Var de Football



Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.

Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.

Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.

**La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.**

*Prochaine réunion  
Mardi 07 Février 2023*

**Le Président : Gérard IVORA  
Le Secrétaire : Antoine MANCINO**